

# CHRONIQUES LERPTIENNES



**UN ÉCRIN POUR  
LA NOUVELLE MARIANNE**

P. 12





370, rue Albert Camus  
ZI Molina La Chazotte  
42350 LA TALAUDIÈRE  
Tél : 04 77 33 01 06  
Fax : 04 77 41 09 51  
ad@arnaud-demolition.com



### Activités principales :

Démolition, déconstruction  
Démantèlement industriel  
Désamiantage  
Travaux publics, dépollution de sols  
Achat et vente de ferraille et métaux  
Traitement de Véhicules Hors d'Usage

### Zone d'intervention géographique : France

#### Certifications - Qualifications :

ISO 9 001 et 14 001  
MASE - UIC  
Certification 1552 (traitement de l'amiante)  
Agrément Centre et Broyeur VHU  
Diverses qualifications QUALIBAT et FNTP

## GARAGE Jean-Pierre TARDY

### VENTE NEUF ET OCCASION

Mécanique - Carrosserie - Pare-brise  
Dépannage - Location utilitaires - Minibus



### SAINT-GENEST-LERPT

Dourdel - 04 77 90 21 24 - contact@garagejptardy.fr



**LI**  
**LOIRE INVESTISSEMENT**  
SAINT GENEST LERPT



LE SPÉCIALISTE IMMOBILIER DES SECTEURS DE :  
SAINT-GENEST-LERPT, VILLARS,  
ROCHE LA MOLIÈRE, SAINT-VICTOR-SUR-LOIRE

**AVIS DE VALEUR OFFERT !**

Votre agence de Saint-Genest-Lerpt - 14 rue de la République

Fabienne LIMOUSIN  
Conseillère immobilière

06 03 51 60 45

fabienne@loire-investissement.com

Florian REMY  
Responsable d'agence

06 33 12 87 03

florian@loire-investissement.com

www.loire-investissement.com



**PENSEZ À L'ENTRETIEN DE  
VOS TOITURES TERRASSES  
AVEC SUPER ÉTANCHÉITÉ**



@ SUPER\_42 | contact@super42.fr

04 77 37 85 85 | Z.A.C. du Tissot - Saint-Genest-Lerpt

## L'engouement des Français pour leur patrimoine ne se dément pas



À quelques semaines seulement des journées du patrimoine, il est heureux de constater que l'engouement des Français pour leur patrimoine ne se dément pas. C'est avec satisfaction que nous avons salué l'ouverture de la résidence de Cizeron par Monsieur le Préfet, dans la lignée des visites antérieures à l'incendie de 2014, lesquelles avaient connu un succès remarquable.

Saint-Genest-Lerpt aussi se passionne pour son patrimoine, et l'affluence relevée lors du concert qui met en valeur l'orgue d'Alain Sals dans notre église, est une preuve de ce goût prononcé pour ces journées de découverte et de rencontre.

La municipalité a toujours été animée par cette volonté de préserver ce qui constitue incontestablement des atouts patrimoniaux pour notre territoire. Aux différentes expressions et réalisations en matière de création et de conservation du patrimoine local qui ont jalonné ces dernières années\*, une opportunité récente s'est présentée que la collectivité a souhaité ne pas laisser passer.

Saint-Genest-Lerpt est aussi concerné par un passé minier important qui a forgé un bon nombre de

traditions, et qui reste largement ancré aujourd'hui dans nos mémoires. Aussi, lorsque s'est présentée la vente des anciens lavoirs du puits Rambaud, le Conseil municipal a décidé d'exercer son droit de préemption pour préserver un des derniers vestiges du passé minier de Saint-Genest-Lerpt.

À partir de cette décision, le Conseil municipal va, dans les mois à venir, réfléchir à un projet de mise en valeur de ce patrimoine en lien avec le quartier de Côte chaude et plus particulièrement le Rousset, dans une volonté de réhabiliter et ouvrir le patrimoine sur des expressions diverses, qu'elles soient culturelles, sociales, artistiques ou autres, dans un lieu où sera conservée la mémoire, et qui permettra d'en poursuivre son rayonnement différemment.

Cela peut relever de la gageure, mais c'est en vérité une responsabilité que de savoir saisir ce qui doit être préservé, pour mieux assurer encore ce devoir de mémoire que le patrimoine porte dans ses multiples déclinaisons. Soyez assurés que nous y veillerons avec ce sentiment d'œuvrer pour le bien de notre collectivité et de son histoire.



\* cf. maquette Marianne mairie

Bien fidèlement,

**Christian JULIEN**

Maire de Saint-Genest-Lerpt

Vice-Président de Saint-Étienne Métropole

# koesio

CONNEXION MAXIMALE

IMPRESSION

INFORMATIQUE

TÉLÉCOM

1 rue des Rochettes,  
42100 SAINT-ÉTIENNE



**Fioul domestique**  
Huiles, graisses  
Produits piscines  
Chimie

DISTRIBUTEUR



Z.I du Buisson • 1 boulevard Sagnat • 42230 Roche-la-Molière  
Tél. : 04 77 90 08 50 • Fax : 04 77 90 42 21  
vente@dllub.com • www.dllub.com

## GACHET Menuiserie

Menuiserie intérieure et extérieure, agencement

Z.A Le Tissot 42530 SAINT GENEST LERPT

Tel. : 04 77 90 24 28 - mail : contact@menuiseriegachet.com

[www.menuiseriegachet.com](http://www.menuiseriegachet.com)

**sonance**  
AUDITION  
ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

Yolaine BACH  
Audioprothésiste D.E.

**Bien entendre,  
c'est mieux comprendre**  
Et si le moment était venu de mesurer  
votre capital auditif ?

SAINT GENEST LERPT  
Chez "L'atelier de l'optique"  
2 rue Gambetta  
04 77 90 18 21

TEST AUDITIF GRATUIT  
ESSAI APPAREIL AUDITIF GRATUIT

# VICTOIRE

## PLÂTRERIE . PEINTURE



30 ALLÉE DES BOIS  
42530 SAINT-GENEST-LERPT

☎ 06 32 33 39 07

[victoire.entreprise@yahoo.fr](mailto:victoire.entreprise@yahoo.fr)

Charpente métallique  
**KCM**  
Serrurerie - Métallerie

**UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE**  
à l'écoute des besoins des  
**Particuliers et Professionnels**

RÉALISATION SUR MESURE  
TOUT TYPE DE TRAVAUX MÉTALLERIE,  
SERRURERIE & CHARPENTE MÉTALLIQUE

garde-corps | main courante | escalier |  
portail | rampe | passerelle...

Travail de qualité ■ Fabrication en atelier ■ Nombreuses références



## KCM SAS

80 bd d'Auvergne | 42500 Le Chambon Feugerolles  
[kcm.sas@gmail.com](mailto:kcm.sas@gmail.com) tél. 04 77 79 81 33

**P 6**  
**ZOOM SUR**

## L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA VILLE

Un focus sur l'inclusivité et son importance dans les grandes décisions lerptiennes.



**P 10**  
**LE DOSSIER**

## LA MAIRIE RÉNOVÉE

Les travaux de rénovation ont abouti cet été. Ce dossier met en avant les contours de cette restructuration pour assurer un service moderne et adapté à tous les Lerptiens.

**P 12**  
**LE DOSSIER**

## LA SALLE DU CONSEIL : ÉCRIN POUR LA NOUVELLE MARIANNE

L'œuvre, symbole fort de la République française, illumine la salle du conseil par ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.



**P 28**  
**HISTOIRE**

## LE JUMELAGE : UN SERMENT IRRÉFRAGABLE

Redécouvrez comment s'est instauré ce qui est, aujourd'hui encore, un formidable vecteur d'échanges culturels et relationnels avec les habitants de Palau, en Sardaigne.

# CHRONIQUES LERPTIENNES

OCTOBRE 2024 – NUMÉRO 47

## ZOOM SUR 6

- L'accessibilité au cœur des préoccupations de la Ville

## VIE SOCIALE CITOYENNETÉ 8

## ENVIRONNEMENT 9

- Nouvelles modalités d'entrée en déchèterie
- Valorisation des biodéchets au restaurant scolaire

## LE DOSSIER 10

- La mairie rénovée

## AGENDA DES MANIFESTATIONS 15

## VIE ASSOCIATIVE 18

- Le club du Soleil fête ses 70 ans

## VIE ÉCONOMIQUE 19

- L'art de la ferronnerie
- Le Taksim Kebab
- Une étoile qui fait du bien

## LES ACTUS 20

- Le groupe scolaire Pasteur
- La nouvelle tribune boulodrome
- La salle André Pinatel
- Le bassin de stockage-restitution

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 22

- Comité des quartiers
- Conseil des seniors
- Conseil municipal d'enfants

## BRÈVES DE CONSEILS 24

## LIBRE EXPRESSION RAPPORTEUR CITOYEN 27

## HISTOIRE 28

- Le jumelage : un serment irréfragable

## AU QUOTIDIEN 30

- État civil du 1<sup>er</sup> semestre 2024

## INCLUSIVITÉ

# L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA VILLE

La démarche volontariste de mise en conformité des bâtiments publics et des voiries de la ville de Saint-Genest-Lerpt s'inscrit dans une volonté affirmée d'améliorer l'accessibilité et de promouvoir un cadre de vie inclusif pour tous ses citoyens, notamment les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, ou à mobilité réduite.



## INCLURE CHAQUE LERPTIEN, UNE VALEUR ESSENTIELLE

En France, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances impose aux communes de rendre accessibles les bâtiments publics et les espaces publics, en particulier les voiries, aux personnes en situation de handicap. Cette loi impose des délais et des actions précises à mettre en œuvre pour assurer cette mise en conformité.

### QUELS OBJECTIFS À SAINT-GENEST-LERPT ?

La finalité première est l'amélioration de l'accessibilité qui permettra à toutes les personnes, sans distinction, de circuler facilement et en toute sécurité dans la ville, que ce soit dans les bâtiments publics (hôtel de ville, écoles, médiathèque, salle polyvalente) ou sur la voie publique. Le deuxième objectif est la mise en conformité selon

les normes en vigueur, ainsi que le respect des directives nationales et européennes en matière d'accessibilité pour les bâtiments publics et les voiries. Enfin, l'inclusion sociale, ayant pour but de favoriser la participation de toutes les personnes, notamment les plus vulnérables, à la vie citoyenne, culturelle et sociale de la commune.

### QUELLES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ?

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont été engagées. Un diagnostic faisant l'état des lieux détaillé de l'accessibilité des bâtiments publics et des voiries a tout d'abord été réalisé. Ce diagnostic permet d'identifier les points noirs ou les obstacles qui nécessitent des aménagements. Cette première étape effectuée, une

planification des actions a été posée par la Municipalité via un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui définit les étapes et les priorités pour la mise en conformité. Cet agenda inclut un calendrier précis pour la réalisation des travaux et les financements associés.

Sur le terrain, ces actions se sont traduites concrètement par des aménagements de la voirie et la modernisation des bâtiments publics. Ainsi, les trottoirs ont été abaissés pour faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant et les passages piétons ont été sécurisés avec des bandes podotactiles. Par ailleurs, plusieurs bâtiments municipaux ont été réaménagés pour répondre aux normes d'accessibilité. Cela peut inclure l'installation de rampes, d'ascenseurs, l'adaptation des sanitaires et l'élargissement des portes.

# S'ENGAGER ET INVESTIR EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ

Un suivi régulier est assuré pour mesurer l'avancement des travaux et leur conformité aux objectifs fixés. Des audits peuvent être réalisés pour évaluer l'efficacité des aménagements effectués et ajuster le plan d'action si nécessaire.

La démarche volontariste de la Commune illustre son engagement en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion. Cette politique proactive vise à créer un environnement urbain plus accueillant, facilitant l'autonomie de toutes les

catégories de population et renforçant le lien social. L'implication citoyenne et le respect des normes légalles font de cette démarche un modèle d'action locale en faveur d'une société plus juste et plus solidaire, et une réussite, au vu des résultats obtenus.

## BILAN DES ANNÉES 2022/2023

Répartition par site, dans le respect de l'Ad'AP



### RUE DE L'ÉGALITÉ

Trottoirs PMR  
31 540 € TTC



### SALLE LOUIS RICHARD

WC PMR  
2 250 € TTC



### CENTRE DE LOISIRS

WC PMR  
1 430 € TTC



### GYMNASE JEAN MOMEIN

Création d'une porte d'évacuation PMR  
4 920 € TTC



### MAIRIE

Mise en conformité de l'ascenseur  
6 936 € TTC



Soit un total de  
**47 076 € TTC**

## 2024 : DÉMARRAGE DES GRANDES OPÉRATIONS



### OUVERTURE DE L'ÉCOLE SUR LA CITÉ

L'objectif étant de rendre accessibles à tous, les bâtiments du groupe scolaire Pasteur (*plus de détails en p. 20*)

**Place PMR et ascenseur**

Démarrage des travaux : fin 2024



### RÉAMÉNAGEMENT DE LA M15

Afin de sécuriser l'accès au parking de l'école, élargissement de la voie et mise aux normes des trottoirs

Démarrage des travaux : fin 2024



### NOUVELLE TRIBUNE / BOULODROME

Dans le respect de l'Ad'AP, mise en accessibilité des cheminements extérieurs permettant de s'y rendre

**Ascenseur**

Livraison estimée : début 2025



### RÉHABILITATION DE LA SALLE A. PINATEL

Avec création d'un café culturel dans le respect de l'Ad'AP

**Ascenseur**

Livraison estimée : début 2025



### RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Le hall d'accueil et la salle du conseil (*voir dossier p. 10*)

Livraison : juin 2024

## EN CE MOMENT

- Saint-Étienne Métropole procède actuellement à la mise en accessibilité du quai de bus « Le Minois »



**Juliette Freyconon**

Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité

ÉVÉNEMENT CONVIVAL

## GOÛTER DU 11 NOVEMBRE

Les Lerptiens âgés de plus de 70 ans et inscrits sur les listes électorales sont invités au goûter organisé par le CCAS et la Municipalité à la salle Louis Richard, le lundi 11 novembre prochain.



Le programme de cet après-midi convivial, débutera par le mot d'accueil de Monsieur le Maire et des élus.

La suite du programme sera animée avec un spectacle, s'en suivra la remise des médailles et cadeaux aux couples ayant fêté leurs noces d'or, de diamant ou de palissandre. Et enfin, pour conclure cet événement festif, le goûter traditionnel sera servi par les élus.

📄 Merci de déposer à l'accueil de la mairie, le coupon d'inscription présent sur le carton d'invitation en cours d'envoi. [Pour tout renseignement complémentaire contactez le 04 77 50 51 80.](#)

BANQUES ALIMENTAIRES

## COLLECTE NATIONALE

La collecte nationale des banques alimentaires aura lieu les 22-23 et 24 novembre 2024 dans les grandes surfaces du département.



En 2023, la Banque alimentaire de la Loire, c'est 2041 tonnes distribuées aux 65 associations partenaires qui viennent en aide à plus de 25 000 bénéficiaires, soit l'équivalent de plus de 4,1 millions de repas. Les bénévoles de la Banque alimentaire seront présents dans les magasins pour solliciter les dons des clients. Les produits particulièrement demandés sont les suivants : conserves de poissons, de légumes, de plats cuisinés, légumes secs (lentilles - pois chiches - farine), café, chocolat, produits pour bébés et produits d'hygiène.



**Jacqueline Szemendera**  
Adjointe solidarité/habitat  
Vice-présidente du CCAS

CÉRÉMONIES

## DEUX LERPTIENNES NATURALISÉES FRANÇAISES EN 2024

Chaque année, des cérémonies d'accueil dans la nationalité française se tiennent à la préfecture de la Loire. Hommes et femmes de différents pays se voient remettre leur décret de naturalisation.



M. le Maire et Hanane Lopez



Q. Ravel, adjointe avec Sonia Gadi et son conjoint

Parmi eux, deux Lerptiennes, **Sonia Gadi** et **Hanane Lopez** ont reçu leur décret de naturalisation des mains du Préfet de la Loire, lors de ce moment républicain solennel. L'acquisition de la nationalité française est l'ultime étape de l'intégration républicaine. La remise de ce décret est l'aboutissement d'un long processus administratif et représente un moment fort dans la vie personnelle du postulant. La demande de naturalisation prouve l'attachement du candidat à la France et sa volonté de s'y installer, d'y acquérir des droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

**Nous leur souhaitons la bienvenue dans la citoyenneté française.**



GESTION DES DÉCHETS

# NOUVELLES MODALITÉS D'ENTRÉE EN DÉCHÈTERIE





Comme nous l'avons évoqué dans la lettre d'information municipale de septembre, la Métropole a mis en place de nouvelles modalités d'accès à ses déchèteries.



C'est ainsi que, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, chaque foyer doit disposer d'un compte pour accéder aux déchèteries. Préalablement, vous devez obligatoirement vous inscrire sur le site [decheteries.saint-etienne-metropole.fr](http://decheteries.saint-etienne-metropole.fr). Un mail de validation vous sera adressé sous trois jours. Après réception de ce mail, vous devrez aller sur votre compte afin d'inscrire le numéro d'immatriculation du ou des véhicules qui seront utilisés pour aller à la déchèterie. Vous pourrez ensuite imprimer le QR code sur papier ou l'enregistrer dans votre téléphone. Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, un formulaire papier est disponible à l'accueil de la mairie, dans les déchèteries ou à Saint-Étienne Métropole.

À compter du 4 novembre, vous devrez impérativement présenter aux agents d'accueil de la déchèterie, le QR code enregistré sur votre téléphone ou imprimé sur papier.

Chaque foyer dispose de 30 unités de passages par an qui sont décomptées à chaque passage en déchèterie, selon le type de véhicules. La taille du véhicule conditionne le nombre d'unités débitées à chaque passage :

-  ▶ 1 voiture = 1 unité
-  ▶ 1 utilitaire léger = 2 unités (inférieur à 3 tonnes)
-  ▶ 1 utilitaire = 5 unités (supérieur à 3 tonnes)
-  ▶ 1 véhicule + remorque = 5 unités

Plus d'infos : [www.saint-etienne-metropole.fr/preserver-recycler/gestion-des-dechets](http://www.saint-etienne-metropole.fr/preserver-recycler/gestion-des-dechets)  
Tél. : 0 800 882 735



**Roselyne Halleux**  
Adjointe patrimoine et environnement

SENSIBILISATION ÉCOLOGIQUE

# RESTAURANT SCOLAIRE : VALORISATION DES BIODÉCHETS

Depuis la rentrée, le tri des déchets alimentaires est devenu quotidien, que ce soit au sein de l'activité de production du restaurant, ou en salle avec les enfants.

Des bacs de tri ont été installés par le prestataire Ecovalim, qui assure une collecte chaque vendredi au restaurant scolaire, ainsi qu'auprès des structures petite enfance de la collectivité. Le broyage des déchets, opéré par la société partenaire, permet la production de biogaz, selon le principe de la méthanisation, qui transforme les biodéchets en énergie renouvelable.

Afin d'aider les élèves dans cette nouvelle démarche et de les sensibiliser au tri, des ateliers pédagogiques ont été mis en place durant la pause méridienne sur ce mois d'octobre. Accompagnés par des intervenants de Saint-Étienne Métropole, les enfants des classes élémentaires ont abordé sous forme ludique plusieurs thématiques

comme le gaspillage alimentaire, les différents déchets ou encore le compost. L'apprentissage du tri s'est fait par le biais de jeux, d'ateliers d'observation et d'une exposition installée au restaurant scolaire.

## LE SELF PARTICIPATIF POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans ce même objectif de lutte contre le gaspillage alimentaire, l'organisation des services du restaurant a évolué en restaurant un nouveau concept : le self participatif pour les élèves de CP à CM2. Des travaux réalisés pendant l'été ont permis l'installation de trois pôles de service en salle : buffet des entrées, plat chaud et pôle des desserts. Cette nouvelle configuration permet

aux enfants de se servir de manière autonome, tout en étant guidés par le personnel municipal. Les enfants peuvent se resservir selon leur envie en entrées, en accompagnements et fruits de saison. La mise en place de ce concept innovant et en plein développement répond au projet global conduit par la collectivité au sujet du développement durable : tout en donnant de l'autonomie aux enfants pour réguler leur repas selon leur appétit, chacun mange à son rythme. Le gaspillage alimentaire est limité, l'achat des produits locaux, durables et biologiques valorisés.



**Marianne Deliaval**  
Adjointe jeunesse/loisirs Éducation et citoyenneté

LIVRAISON DES TRAVAUX

# LA MAIRIE RÉNOVÉE

À la suite de la livraison des travaux de rénovation du hall d'accueil de la mairie au début du deuxième trimestre, les travaux de rénovation de la salle du conseil municipal ont pu débuter et se sont terminés en juillet 2024. Ces travaux avaient pour objectif principal de doter la mairie d'une nouvelle salle du Conseil municipal, équipée des dernières technologies. Cependant, il s'agissait également de créer une salle municipale plus polyvalente, tant dans son aménagement que dans ses fonctions.

## UN ESPACE AUTANT PLAISANT QUE FONCTIONNEL



La tenue des conseils municipaux peut reprendre dans un nouveau décor

Ainsi, la nouvelle salle permet désormais d'accueillir des événements aussi variés que la tenue d'un conseil municipal, la célébration d'un mariage, une manifestation publique quelconque, une exposition temporaire, ou encore la tenue d'un bureau de vote. Pour répondre à cette diversité de

besoins, il a été nécessaire de concevoir et d'imaginer un mobilier capable de s'adapter à chacune de ces différentes configurations, offrant ainsi flexibilité et modularité à l'espace. Le travail de décoration, ainsi que le choix des matériaux et des couleurs, s'inscrivent naturellement dans la continuité

esthétique de la rénovation de l'accueil de la mairie. Les harmonies de tons, les textures des matériaux et l'agencement des espaces ont été pensés de manière à créer une atmosphère cohérente, moderne et accueillante, reflétant l'identité visuelle et fonctionnelle de l'ensemble du bâtiment rénové.



Organisation de la salle pour tenir un conseil municipal



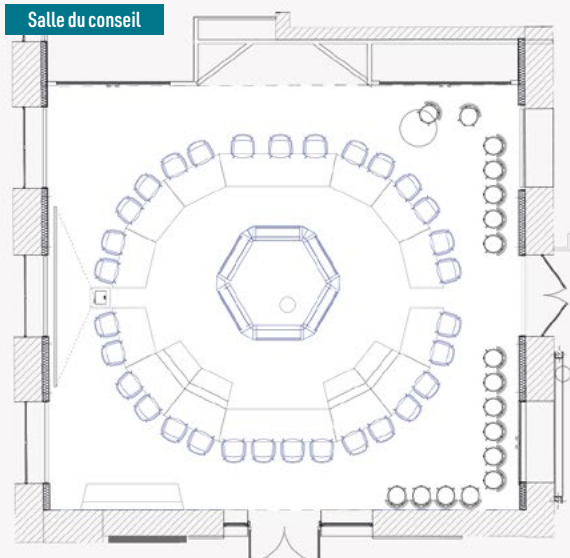
Nouvelles technologies à disposition

# UN ESPACE PENSÉ POUR S'ADAPTER À TOUT ÉVÉNEMENT

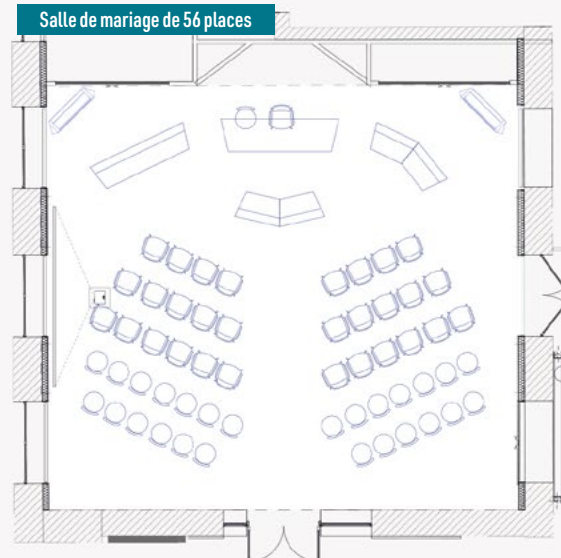


Organisation de la salle pour un mariage

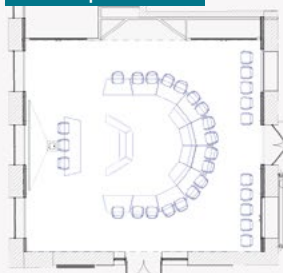
Salle du conseil



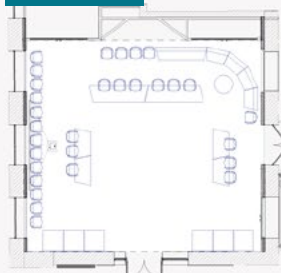
Salle de mariage de 56 places



Salle de présentation



Salle de vote



Salle d'exposition ou de réception



Salle de réunion publique



## LA SALLE DU CONSEIL, ÉCRIN POUR LA NOUVELLE MARIANNE

Avec le réaménagement de la salle du Conseil municipal, les symboles de la République se devaient de retrouver leur place. Dans cet agencement, le portrait du président de la République ainsi que la devise de la République occupe une place de choix sur un mur latéral. Mais c'est au fond de la salle, juste en face de l'entrée, et bien visible, qu'a été réservée la place pour un nouveau buste de Marianne.



La Liberté guidant le peuple, huile sur toile d'Eugène Delacroix (1830)



L'œuvre finale, fraîchement installée dans la salle du conseil



Le bloc de marbre de Carrare de 500 kilos



Une visite à l'atelier d'Aurélie Moreau avant les finitions



La livraison de la statue, effectuée avec précaution

### LES VALEURS RÉPUBLICAINES MATÉRIALISÉES PAR L'ART

La salle du Conseil municipal ne pouvait pas faire abstraction de la représentation d'une Marianne, symbole de la République. Bien que le cadre de la loi sur le 1 % artistique, accompagné du dispositif Malraux, ne concernent que les bâtiments neufs, il a cependant été décidé, dans l'esprit de ces textes, de commander à un sculpteur une nouvelle Marianne pour orner la salle du Conseil municipal.

Cette décision a été prise sur proposition de Monsieur le Maire afin qu'une œuvre originale puisse trouver sa place dans ce nouvel écrin. Avec l'aide de l'architecte d'intérieur, plusieurs propositions d'artistes sculpteurs nous ont été adressées, et le choix s'est opéré à partir de l'expression et de la perception qui se détachaient dans les œuvres présentées.

### DE PUISSANTES CONVICTIONS

C'est ainsi qu'il a été fait appel à un sculpteur lyonnais, en la personne de madame Aurélie Moreau. Cette dernière a été chargée de présenter un projet à la collectivité, s'inspirant du tableau d'Eugène Delacroix : « *la Liberté guidant le peuple* ». D'entrée de jeu, la sculptrice a proposé de réaliser l'œuvre dans du marbre, matériau noble entre tous, et qui selon elle, et selon la décoration de la salle, devait donner une dimension tout à fait exceptionnelle à sa création.

Madame Moreau s'est chargée personnellement de choisir un bloc de marbre, et elle s'est déplacée en octobre 2023 en Italie. La statue a été taillée dans un monolithe de 500 kilos, qui a été acheté auprès de la carrière Michel-Ange de Carrare. Cette statue a nécessité plus de six mois de travail, de novembre 2023 à juin 2024. Le style

de l'artiste, ainsi que la conviction de la sculptrice se révèlent dans cette œuvre, puisqu'on note la détermination de cette Marianne avec l'inspiration née du tableau d'Eugène Delacroix dont on retrouve toute la puissance expressive.

### MARIANNE ILLUMINÉE

La sculpture a été livrée et installée fin juillet dans la salle du Conseil municipal. Son poids final est évalué entre 280 et 300 kilos. Par ailleurs, un éclairage spécifique a été réalisé par l'entreprise lerptienne CELLUX, afin de mettre en valeur la Marianne dans la salle du Conseil. Cette œuvre d'art trouve naturellement sa place dans un lieu où s'exprime la démocratie locale.

Cette Marianne a déjà été très remarquée, à l'occasion des quelques ouvertures au public de la salle du conseil municipal.

# LES SERVICES PROPOSÉS DANS LE HALL D'ACCUEIL

L'accueil général de la mairie a été intégralement rénové, dans un souci constant d'amélioration du service public. Au-delà de l'aménagement lumineux et design ainsi produit, il s'agit, pour les usagers d'avoir un point d'accueil unique, leur permettant d'être aisément redirigés vers le service souhaité. L'humain reste bien évidemment au cœur de cette démarche, avec un guichet matérialisé, même si la banque d'accueil telle que connue précédemment a laissé la place à un vaste hall, qui regroupe également un certain nombre d'outils numériques. En effet, il s'agit pour Saint-Genest-Lerpt d'avoir une offre d'accueil qui soit plurielle, adaptée à toutes les générations, et dynamique.



## UNE INTERFACE POUR CONSULTER ET AGIR

Ainsi, la borne numérique positionnée dans l'accueil permet aux usagers d'accéder à un certain nombre d'informations de premier niveau ou d'effectuer des démarches en ligne, notamment sur différents sites institutionnels (rendez-vous médical, impôts, la poste...). Elle permet également de remplir les obligations légales en matière d'affichage : chaque administré peut, par exemple, consulter les dossiers d'urbanisme en cours ou accordés. Le site de la ville ou celui de la saison culturelle est également accessible, de même que le portail des associations. Mais, au-delà de ces quelques thématiques informatives ou de démarches généralistes, l'administré qui entre dans la mairie se voit également orienté en fonction de ses besoins.

## UNE ORGANISATION OPTIMISÉE PAR PLAGES HORAIRES

Pour une meilleure efficacité, les rendez-vous sont préconisés et des permanences sont organisées. Par exemple, le service enfance-jeunesse-éducation assure un accueil essentiellement les lundis après-midi et vendredis matin. Cela ne signifie pas que le reste du temps, le service est fermé, mais qu'il est préférable de viser ces plages horaires pour obtenir une réponse à sa question dans un délai réduit. Le service urbanisme également reçoit le public de préférence sur rendez-vous, hormis le jeudi matin.

## ÉCRAN, PAPIER OU HUMAIN : CHOISISSEZ VOTRE INTERLOCUTEUR

Dans ce hall d'accueil reconfiguré, des informations papier du quotidien demeurent également. Il s'agit, pour chaque administré, de pouvoir trouver

la réponse à son questionnement. Prochainement, un conseiller numérique viendra aussi guider les personnes qui en auraient le besoin, pour pouvoir mieux se repérer et ainsi mieux appréhender la borne mise à disposition. Car l'objectif de la rénovation, au-delà de l'aspect architectural, est bien de pouvoir faire bénéficier aux usagers d'une offre de services étoffée et plus en adéquation avec leurs demandes. Un premier palier a d'ailleurs été franchi avec la modification des horaires d'ouverture de la mairie qui ont été revus pour avoir une ouverture un peu plus tardive le lundi soir, et permettre aux personnes de se rendre en mairie également le vendredi midi. Dorénavant, le dispositif est complet, et nous espérons qu'au-delà de l'agrément visuel, il satisfera les Lerptiens, pour faciliter et simplifier les démarches de leur vie quotidienne.

PAYSAGISTE

**CFM** *Le Ruban Vert*

**M. COSENTINO Michel**  
et son équipe à votre  
service depuis 1994

« Adhérent de Loire Paysages Et jardins Services  
pour bénéficier de 50% de réduction ou de crédit d'impôt  
(selon la loi en vigueur) uniquement pour l'entretien et particuliers »

Depuis 1994

**Particuliers - entreprises - collectivités**

Création - entretien - entretien annuel - élagage - abattage  
maçonnerie décorative - pavés et allée - jardin zen

Tél. : 04.77.38.55.44 - 06.80.60.14.84

Siège social : 92, chemin de Pinet - 42170 Saint-Just Saint-Rambert  
Adresse : 17, rue Kléber - 42000 Saint-Étienne

cosentino@cfmlerubanvert.fr - www.cfmlerubanvert.fr



**VOCANSON LIOGIER**  
*Boucherie Charcuterie Traiteur*

1962

5 rue Francis Garnier  
42530 Saint-Genest-Lerpt  
**04 77 90 29 63**



**BARBAQUE & PORTION**  
BY VOCANSON LIOGIER

PJL.1996@ICLOUD.COM

**06 76 31 55 94**



www.interparebrise.com

**inter**  
**Parebrise**

Le spécialiste français du pare-brise

**TOUTES MARQUES - TOUTES ASSURANCES**  
**VÉHICULES DE PRET GRATUIT**



**50% OFFERT**  
sur franchise

\*voir conditions  
en magasin

**04 77 93 93 93**



Sortie 13  
A72

27 rue Gustave Delory  
**ST ETIENNE**

**IM**  
**CALCAGNI**  
— METALLERIE —

**MÉTALLERIE ACIER-INOX**  
**MENUISERIE ALUMINIUM**  
**PORTES MULTI - PERFORMANCES**



**04 77 43 44 20**

Le Crêt de Côte Chaude  
42530 SAINT-GENEST-LERPT

info@calcagni.fr / www.calcagni.fr



# À L’AFFICHE

(NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2024)

## REPORTAGE INSTANT NOMADE

**AMAZONIA**

UN FILM DE PATRICK BERNARD



Au cœur de l’Amazonie, les Yawalapiti et les Wayana, en enregistrant eux-mêmes traditions orales et grands rituels, œuvrent à la constitution d’une mémoire inestimable pour les générations futures.

**VEN. 8 NOVEMBRE → 20<sup>H</sup>30**  
↳ MÉDIATHÈQUE

↳ Tarifs : 6 € / 4 € / Gratuit -12 ans

## DOUCEUR THÉÂTRALE

**TES BRAS LES SOIRS D’ORAGE**

C<sup>IE</sup> ALTRAA



Réservation obligatoire

À partir de 10 ans

C’est le récit d’une adoption racontée à deux voix : le père, la fille. C’est la douce convocation des absentes, pour raconter l’amour. Les silences. Le hasard, voire l’accident. Il faudra accepter de ne pas tout voir ou savoir.

**VEN. 15 NOVEMBRE → 20<sup>H</sup>30**  
↳ SALLE L. RICHARD

↳ Tarifs : 14 € / 8 € / Gratuit -12 ans

## COMPLÈTEMENT CONF!

**QU’EST-CE QU’UNE SOCIÉTÉ JUSTE ?**

UNE CONFÉRENCE UPT PAR PHILIPPE FORAY



Cette conférence a pour projet de présenter les grandes lignes de la pensée du philosophe américain John Rawls, auteur de « Théorie de la justice » (1971), une œuvre majeure de la pensée politique contemporaine.

**MAR. 19 NOVEMBRE → 15<sup>H</sup>**  
↳ MÉDIATHÈQUE

↳ Tarifs : 5 € / 3 €

## CONTES EN MUSIQUE

**AU NORD DE LA LUNE**

C<sup>IE</sup> LA BELLE ÉTOILE



À partir de 6 ans

Trois contes islandais, norvégien et suédois mettant en scène des filles aventurières, un lit volant, un ours parlant, des lapins malicieux... Laissez-vous transporter dans ce Grand Nord imaginaire aux décors polaires et brillants, accompagné d’une musique originale.

**DIM. 24 NOVEMBRE → 15<sup>H</sup>**  
↳ SALLE L. RICHARD

↳ Tarifs : 14 € / 8 € / Gratuit -12 ans

## TÉLÉTHON

**LES 29 ET 30 NOVEMBRE,**  
À LA SALLE L. RICHARD

**VEN. 29 NOVEMBRE**

✳️ **REPAS DANSANT**  
→ 19<sup>H</sup>30

**SAM. 30 NOVEMBRE**

✳️ **SOUPE AUX CHOUX**  
→ DE 7<sup>H</sup> À 13<sup>H</sup>30

✳️ **MARCHE**  
→ DÉPART À 14<sup>H</sup>

✳️ **DÉMONSTRATIONS D’ASSOCIATIONS / FIL ROUGE**  
→ DE 14<sup>H</sup>30 À 17<sup>H</sup>30

✳️ **LÂCHÉ DE BALLON / TOMBOLA**  
→ 18<sup>H</sup>

🗨️ Du 21 au 23 novembre, vente de couscous à emporter (10 €), à la boucherie Vocanson, sur réservation (2 € reversés au Téléthon)

## FESTIVITÉS

**RÉVEILLON DU JOUR DE L’AN**

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES



Réservation avant le 16 décembre.

**MAR. 31 DÉCEMBRE → 19<sup>H</sup>30**  
↳ SALLE L. RICHARD

🗨️ Informations et réservations en mairie auprès du service culture et animation au 04 77 50 57 30.

# AGENDA

(DE NOVEMBRE À AVRIL 2025)



## NOVEMBRE

### // INSTANTS NOMADES REPORTAGE

Amazonia, les cueilleurs  
de mémoire

VEN. 8 → 20<sup>H</sup>30

↳ MÉDIATHÈQUE

### // GOÛTER DES ANCIENS

Mairie - CCAS

LUN. 11 → 14<sup>H</sup>

↳ SALLE L. RICHARD

### // ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE COMMÉMORATION

LUN. 11

↳ PLACE C. DE GAULLE

↳ JARDIN DE LA VERCHÈRE

### // THÉÂTRE

Tes bras les soirs d'orage

C<sup>ie</sup> Altraa

Saison culturelle

VEN. 15 → 20<sup>H</sup>30

↳ SALLE L. RICHARD

### // COMPLÈTEMENT CONF !

Qu'est-ce qu'une société juste ?  
par Philippe Foray

MAR. 19 → 15<sup>H</sup>

↳ MÉDIATHÈQUE

### // THÉÂTRE EN FAMILLE

Au nord de la lune

C<sup>ie</sup> La belle étoile

Saison culturelle

DIM. 24 → 15<sup>H</sup>

↳ SALLE L. RICHARD

### // TÉLÉTHON

Comité des fêtes - associations

VEN. 29 ET SAM. 30

↳ SALLE L. RICHARD

## DÉCEMBRE

### // SAINTE-BARBE

Inauguration des illuminations  
Mairie

MER. 4 → 17<sup>H</sup>

↳ PLACE C. DE GAULLE

### // GOÛTER DE NOËL

Comité des fêtes

VEN. 6 → 17<sup>H</sup>

↳ PLACE CARNOT

### // MARCHÉ DE NOËL

Comité des fêtes

VEN. 6 → 17<sup>H</sup> À 21<sup>H</sup>

INAUGURATION À 17<sup>H</sup>

SAM. 7 → 9<sup>H</sup> À 17<sup>H</sup>30

↳ PLACE CARNOT

### // CONCERT DE L'AVENT

« Per aevum » Ensemble  
sur les chemins de musique  
Saint-Étienne ses Orgues

DIM. 8 → 17<sup>H</sup>

↳ ÉGLISE

### // INSTANTS NOMADES REPORTAGE

Les trois tchoum

VEN. 20 → 20<sup>H</sup>30

↳ MÉDIATHÈQUE

### // SPECTACLE DE NOËL RÊVE D'HERBERT

C<sup>ie</sup> des Quidams

DIM. 22 → 17<sup>H</sup>30

↳ RENDEZ-VOUS  
PLACE C. DE GAULLE

### // RÉVEILLON DU NOUVEL AN

Comité des fêtes  
Au profit de la recherche médicale

MAR. 31 → 19<sup>H</sup>30

↳ SALLE L. RICHARD



## JANVIER

### //GALETTE DES ROIS

Mairie

LUN. 6 → 15<sup>H</sup>

↳ SALLE L. RICHARD

### //INSTANTS NOMADES REPORTAGE

En bonne compagnie chez les Grandes Personnes de Boromo

VEN. 24 → 20<sup>H</sup>30

↳ MÉDIATHÈQUE

### //THÉ DANSANT

Au profit de la recherche médicale

DIM. 19 → 14<sup>H</sup>30

↳ SALLE L. RICHARD

## FÉVRIER

### //LES VIEILLES MÉCANIQUES DE L'ONDAINE

Rassemblement d'automobiles anciennes

DIM. 2 → 8<sup>H</sup> À 13<sup>H</sup>

↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

### //COMPLÈTEMENT CONF !

Les énergies par Walid Abboud

MAR. 4 → 15<sup>H</sup>

↳ MÉDIATHÈQUE

### //ROAD MOVIE THÉÂTRAL

Zaï Zaï Zaï Zaï  
C<sup>ie</sup> Blutack théâtre

VEN. 7 → 20<sup>H</sup>30

↳ SALLE L. RICHARD

### //INSTANTS NOMADES REPORTAGE

Waorani, à l'orée d'un nouveau monde

VEN. 14 → 20<sup>H</sup>30

↳ MÉDIATHÈQUE

### //THÉ DANSANT

Au profit de la recherche médicale

DIM. 23 → 14<sup>H</sup>30

↳ SALLE L. RICHARD

## MARS

### //LES VIEILLES MÉCANIQUES DE L'ONDAINE

Rassemblement d'automobiles anciennes

DIM. 2 → 8<sup>H</sup> À 13<sup>H</sup>

↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

### //CONFÉRENCE PASSION BAROQUE EN LOIRE

Israël en Égypte

JEU. 13 → 19<sup>H</sup>

↳ MÉDIATHÈQUE

### //CARNAVAL

Mairie

VEN. 14 → 16<sup>H</sup>45

↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

### //INSTANTS NOMADES REPORTAGE

L'Arménie, sur la route de la soie

VEN. 14 → 20<sup>H</sup>30

↳ MÉDIATHÈQUE

### //COMPLÈTEMENT CONF !

L'historien du Puy face face au mythe des chemins de Saint-Jacques de Compostelle par Sébastien Fray

MAR. 18 → 15<sup>H</sup>

↳ MÉDIATHÈQUE

### //JOURNÉE NATIONALE

DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

MER. 19

↳ CIMETIÈRE DE PIERRAFOY

### //PASSION BAROQUE EN LOIRE

Concert d'ouverture : Oratorio « Israël en Égypte » de Haendel

DIM. 23 → 17<sup>H</sup>

↳ ÉGLISE

### //THÉ DANSANT

Au profit de la recherche médicale

DIM. 30 → 14<sup>H</sup>30

↳ SALLE L. RICHARD

## AVRIL

### //INSTANTS NOMADES REPORTAGE

Alpes, ambiance des cimes

VEN. 4 → 20<sup>H</sup>30

↳ MÉDIATHÈQUE

### //SPECTACLE RADIOPHONIQUE

Rire de tous les mots  
C<sup>ie</sup> TSF

VEN. 11 → 20<sup>H</sup>30

↳ MÉDIATHÈQUE

### //LES VIEILLES MÉCANIQUES DE L'ONDAINE

Rassemblement d'automobiles anciennes

DIM. 13 → 8<sup>H</sup> À 13<sup>H</sup>

↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

### //VOGUE

Mairie - Forains

VEN. 18 AVRIL → MER. 1<sup>ER</sup> MAI

↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

Retraite aux flambeaux  
vendredi 18 avril à 21h

### //JOURNÉE NATIONALE

DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Mairie

DIM. 27

↳ SQUARE DES DÉPORTÉS

CÉLÉBRATION

# LE CLUB DU SOLEIL A FÊTÉ SES 70 ANS

Le club naturiste du Soleil à la Robertanne a fêté son 70<sup>e</sup> anniversaire en juillet. Dominique Richard, présidente, a convié les élus de la commune dont le maire Christian Julien, et Pierrick Courbon, nouveau député, à fêter les 70 ans du camp, en présence de membres du club et de voisins.



Affilié à la fédération française de naturisme (FFN), le club du Soleil se positionne comme la deuxième association naturiste la plus importante en termes d'adhérents dans la région Rhône-Alpes, selon les chiffres de l'année 2017. Fondé par Blanche et Pierre Cognet en 1954, ce club a trouvé son emplacement à Saint-Genest-Lerpt depuis 1966, sur un terrain d'une superficie de 3,5 hectares, situé au lieu-dit la Robertanne. Le club du Soleil est un camping naturiste familial, où les adhérents peuvent vivre en harmonie avec la nature et dans le respect de tous. En tant qu'association loi 1901, le club fonctionne sur la base du bénévolat, que ce soit pour l'entretien du terrain, de la piscine ou l'accueil.

Au cours de la saison estivale, qui s'étale du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, les vacanciers sont chaleureusement accueillis dans cet espace qui a obtenu le label qualité naturiste de la FFN. Le terrain, situé dans une forêt de chênes, est accessible aux tentes, caravanes et camping-cars.

Le club du Soleil se distingue également par son engagement dans la vie locale et associative. Chaque année, ses adhérents participent activement au Téléthon.



 **+ D'INFOS : Club du Soleil de la Robertanne**  
<https://www.naturisme-robertanne.fr>  
[contact.robertanne@gmail.com](mailto:contact.robertanne@gmail.com)



**Patrick Ruard**  
 Adjoint  
 Associations et animations

ARTISANAT

## L'ART DE LA FERRONNERIE

Qui n'est pas passé dans la rue Jules Ferry et n'a pas remarqué ce lieu d'où s'échappent bruits sourds et mystérieux éclairs de lumière ?



C'est là, dans cet atelier discret à l'instar de son occupant, que Rémy Degeorge exerce son métier de forgeron. N'hésitez pas à pousser la porte pour découvrir son univers aussi sobre que lui-même, mais plein de ses créations en cours. En 2008, Rémy quitte son métier de maintenance et succède à son père qu'il assistait occasionnellement. Malgré l'exiguïté, son atelier regorge d'outils, d'appareils et d'ouvrages en cours. Chaque commande est unique : balcon, rampe, garde-corps, verrerie d'intérieur ou pergola, portes coulissantes, tables, sièges, bar et même sculptures décoratives, tout est l'occasion de créer, exécuter et réaliser une nouvelle œuvre. Partant d'un dessin qu'il modifie jusqu'à satisfaction, il façonne et retouche, sans cesse à la recherche de la perfection. Ce métier quoiqu'épuisant lui apporte l'immense joie de la création ainsi que le plaisir de ses clients.

+ D'INFOS : 6 rue Jules Ferry - Tél. : 04 77 90 13 38

RESTAURATION

## LE TAKSIM KEBAB

C'est avec grand plaisir que depuis le 21 juin, les Lerptiens ont à nouveau poussé les portes du kebab du 1 rue de la République. Ils y ont fait la connaissance des nouveaux propriétaires Ferhat et Sumeyra Yildirim dans un lieu entièrement rénové.



Soucieux d'apporter le meilleur service, ceux-ci se sont attachés d'abord à aménager l'espace pour le rendre clair et accueillant et aussi plus ergonomique afin de faciliter le service et respecter les normes de sécurité et d'hygiène. Ferhat s'assure de la restauration, aidé de Kimbarli Sasheva qui sert les clients. Avec un menu varié proposant kebab, tacos, hamburgers et assiettes garnies, chacun trouvera à satisfaire ses goûts, à déguster sur place ou à emporter dans une box. Et surtout, n'hésitez pas à succomber aux délicieuses pâtisseries orientales.

Alliant qualité de leurs produits et sympathie de leur accueil, Ferhat comme Sumeyra ont vite trouvé leur place dans les habitudes des Lerptiens.

+ D'INFOS : 1 rue de la République - Tél. : 04 77 21 04 38

BIEN-ÊTRE

## UNE ÉTOILE QUI FAIT DU BIEN

Depuis toujours, Nadia Chebbah est attirée par les étoiles et animée par le souci d'aider les autres.

D'abord vendeuse à Paris chez Darty, elle revient à Saint-Étienne, pour devenir éducatrice spécialisée. Puis elle obtient le diplôme de technicienne spa et bien-être au centre de formation « À Fleur de Peau ». Elle y apprend les techniques de massage des traditions chinoises, japonaises et californiennes. Elle crée son entreprise « La tête dans les étoiles » et exerce directement au domicile des personnes.

Sa clientèle est intergénérationnelle, depuis le massage pour les tout-petits jusqu'aux soins des personnes du 3<sup>e</sup> âge. Elle aide ses patients à renouer avec eux-mêmes par une meilleure perception de leur corps. Elle propose aux structures médico-sociales des ateliers d'estime de soi, afin de retrouver une meilleure image de soi par le soin et l'aide à la réinsertion dans la vie sociale. Elle exerce aussi sa compétence dans le monde du travail pour un meilleur rendement dans un climat plus motivant.



+ D'INFOS : Tél. : 07 65 86 95 32 - Mail : [latetedanslesetoiles42530@gmail.com](mailto:latetedanslesetoiles42530@gmail.com)



**Michèle Perez**  
Conseillère municipale déléguée  
Commerce et économie

LE GROUPE SCOLAIRE PASTEUR

## UN CHANTIER QUI AVANCE VITE

Comme la municipalité s'y était engagée, les travaux de réfection complète des cours d'école du groupe scolaire Louis Pasteur ont débuté début juillet et se termineront avant la fin de l'année 2024, avec la plantation d'arbres et l'installation de jeux dans les cours.



Ces travaux, qui sont d'une ampleur significative, visent la désimperméabilisation intégrale et la végétalisation des cours d'école, tout en procédant à la démolition complète des préaux actuels ainsi que de leurs sanitaires. Ils incluent également

la mise aux normes de sécurité, de confort et d'accessibilité, avec notamment l'installation d'un ascenseur pour faciliter l'accès aux étages des deux bâtiments. Pour mémoire, ce projet intègre la reconstruction des préaux et sanitaires.

Conscients de la nécessité de perturber le moins possible les élèves, les enseignants et les riverains, les travaux les plus gênants, tels que la démolition et le curage, ont été réalisés durant les mois de juillet et août, période où les établissements scolaires étaient fermés. Le planning des travaux a été rigoureusement présenté aux écoles ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves, en tenant compte des adaptations nécessaires entre la rentrée scolaire et les vacances de la Toussaint.

La maîtrise d'œuvre et les entreprises impliquées ont réalisé un travail conséquent et de qualité pour respecter les délais fixés, permettant ainsi une rentrée scolaire réussie en septembre. Néanmoins, les travaux se poursuivent, avec un souci constant de garantir la sécurité de tous et de minimiser les nuisances pouvant être occasionnées.

Nous remercions toutes les parties prenantes pour leur esprit de collaboration et leur volonté commune de doter la ville d'un équipement scolaire de très grande qualité d'ici la fin de l'année 2024.

LA NOUVELLE TRIBUNE BOULODROME

## UNE REPRISE ACTIVE DES TRAVAUX

Malgré une interruption temporaire du chantier pendant la période de l'organisation de la Coal Cup qui s'est tenue durant le week-end de l'Ascension, les travaux de la nouvelle tribune et du boulodrome ont repris avec un peu de retard, mais avec dynamisme.



Actuellement, la pose de la charpente métallique et de la couverture sont en voie d'achèvement, suivie par l'installation des différentes menuiseries extérieures, de sorte à être hors d'eau et hors d'air au plus vite, avant les mauvais jours. Ces étapes permettront de préparer le chantier pour le démarrage du second œuvre dans les meilleures conditions dès l'automne.

Comme nous nous y étions engagés, l'installation de chantier a été conçue de manière à garantir le maintien de l'activité sportive sur le site Étienne Berger, tout en assurant un accès sécurisé à la microcrèche pour les familles.

Ce nouvel équipement devrait être finalisé au cours du premier semestre 2025 pour le plus grand bonheur de tous. La commune sera ainsi dotée de bâtiments et d'infrastructures sportives de premier rang, offrant à ses concitoyens des conditions optimales pour pratiquer le sport, et cela dans un cadre naturel préservé et de grande qualité. Ce projet ambitieux renforcera indéniablement l'attractivité et le dynamisme de notre territoire.

## LE CHALLENGE DE LA LIMITATION DES PERTURBATIONS

Les travaux de réhabilitation de l'actuelle salle de spectacle André Pinatel, situés en plein cœur de la ville, sont certainement les plus gênants, bien que peut-être les moins visibles.

En effet, ils nécessitent des modifications de voirie, la création de zones de livraison et de travaux, le passage de véhicules. La maîtrise d'œuvre, les entreprises et les services municipaux travaillent à minimiser l'impact de ces interventions malheureusement nécessaires. Nous tenons à souligner les efforts continus faits pour limiter ces perturbations et remercier les riverains de leur compréhension ainsi que les associations du Petit Cercle et des Maraudeurs d'images qui doivent s'adapter et être délocalisées durant une partie du chantier.

Néanmoins, ce projet ambitieux, dont la pose de la première pierre a mobilisé tous les acteurs publics et institutionnels, ainsi qu'une large participation des riverains, témoigne de l'importance et de la qualité du Nouvel Espace Pinatel, qui verra le jour en 2025. Ce dernier viendra enrichir l'offre culturelle et associative, renforçant ainsi la vitalité de la ville.

Les travaux, initiés en février par la démolition des deux anciennes maisons situées à l'arrière, rue Buisson, s'étaleront sur plusieurs mois encore, avec une livraison prévue vers la fin du premier trimestre 2025. À ce jour, les travaux de gros œuvre sont sur le point de s'achever, permettant ainsi au chantier d'être hors d'eau et hors d'air. Cela ouvrira la voie aux travaux de second œuvre, qui seront réalisés dans les meilleurs délais afin de respecter le calendrier prévisionnel.



**Emmanuel Girerd**

Premier adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement

## ASSAINISSEMENT

## UN BASSIN DE STOCKAGE-RESTITUTION EN CRÉATION

La station d'épuration de Pontsonneau connaît une effervescence particulière. Des travaux sont en cours de réalisation dans le cadre de la mise aux normes de l'assainissement de Saint-Genest-Lerpt.

L'objectif est de relier la station de Furania de façon à supprimer notre station d'épuration. Il est toutefois nécessaire de créer un bassin de stockage-restitution (BSR), dont le principe est simple. Quand le réseau unitaire d'eaux usées déborde en temps de pluie, le bassin stocke les eaux, puis les renvoie, par temps sec, vers la station d'épuration. L'objectif étant de diminuer le rejet d'effluents et la pollution du milieu naturel, notamment du Rieudelet. C'est une bonne alternative au remplacement de réseaux unitaires, très fréquents encore en milieu urbain, par des réseaux séparatifs, d'autant plus coûteux que le milieu est densément urbanisé et le sous-sol encombré.

Des discussions vont intervenir avec Saint-Étienne Métropole au sujet d'aménagements pour la gestion de l'eau sur ce site. Deux directions sont envisagées : à la fois de la rétention d'eau contre les incendies, mais aussi, un dispositif d'irrigation à étudier selon les besoins. Grâce à la Métropole et à l'investissement consenti, le sujet de l'assainissement est résolu. Et au-delà, la perspective de la gestion de l'eau est sérieusement envisagée dans le cadre du plan de développement durable engagé par la collectivité.



**Roselyne Halleux**

Adjointe patrimoine et environnement

COMITÉ DES QUARTIERS

## LES RENCONTRES ET LES ÉCHANGES SE POURSUIVENT

La rencontre avec les riverains du quartier du Minois a eu lieu le 24 juin dernier. Plusieurs sujets ont été abordés.

Parmi ceux-ci, le premier plan vélo présenté par Saint-Étienne Métropole n'ayant pas rencontré une adhésion forte des communes, nous sommes dans l'attente d'une nouvelle présentation.

Concernant le Lycée hôtelier le Renouveau, l'extension est en sommeil pour l'instant. Quant au bois de la kermesse, il a vocation à rester un espace boisé devant le lycée. Dans le même secteur, des comptages ont été faits boulevard du Minois, à la suite de la pose de chicanes sur la M8 : aucun déport de la circulation n'a été constaté. Enfin, les problèmes d'eaux pluviales au domaine du Minois ont été réglés par la Métropole qui en a la compétence. Dans un autre domaine, le bureau de poste soulève quelques interrogations, tant pour les horaires d'ouverture au public, que pour son maintien. C'est la Poste qui organise les lieux de service. Aussi, un courrier a été transmis à destination du directeur national.

Deux problèmes privés ont également pu être abordés directement avec les propriétaires qui étaient présents.

Au fil du temps, la municipalité a bien mesuré l'attente des gens. Le fonctionnement mis en place a apporté une vraie plus-value au traitement quotidien des sujets de préoccupation.

L'utilité du comité se révèle à l'usage, à l'évidence et de manière indiscutable, en ce qu'il est une réponse aux préoccupations de nos concitoyens.

Plusieurs remarques ont été prises en compte par les services, tels que l'entretien des espaces verts et chemins, ou encore le renouvellement de panneaux routiers. À la suite des remontées des riverains, plusieurs réalisations sont à noter : des travaux de voirie ont été entrepris route de la Taillée, impasse Perret Dubois, rue Francis Garnier et allée de Cizeron. À noter également, la pose d'une assise au terminus du Chasseur, la réfection des peintures routières ou encore la pose d'éclairages. Sans oublier les différents sujets traités directement par les services de la mairie : numérotation de rues, aménagement du parking du Chasseur, ramassage des dépôts sauvages et entretien des espaces verts.

L'objectif est de poursuivre une action de proximité par des réunions régulières, une écoute en direct et la prise en compte des sujets de base.



**Gilda Bounouar**  
Conseillère municipale déléguée  
Transports et quartiers

CONSEIL DES SÉNIORS

## UNE SEMAINE BLEUE TRÈS ANIMÉE

Encore une belle réussite pour la semaine bleue qui s'est déroulée comme chaque année la première semaine d'octobre.



Avec la chorale du 3<sup>e</sup> âge



Ateliers créatifs avec Martine Magnouloux



Promenade à la résidence du Chasseur



Atelier motricité enfants / grands-parents

Il faut dire que le programme était alléchant : massages, initiation à la généalogie, cinéma, karaoké, ateliers créatifs, jeux de société, promenade avec les résidents de la maison de retraite du Chasseur, etc.

À noter quelques nouveautés lors de cette édition comme un atelier mémoire, ou encore la présence sur le marché de l'Escale des aidants, ainsi qu'une rencontre intergénérationnelle organisée par les structures petite enfance et le RPE (relais petite enfance), lors de laquelle les enfants ont pu faire découvrir à leur grands-parents des ateliers de motricité.



**Jean-François Gaud**  
Adjoint  
Participation et démocratie

## UN ENGAGEMENT CITOYEN EN HERBE

Le Conseil municipal des enfants (CME) est une instance citoyenne où les plus jeunes s'impliquent activement dans la vie de leur commune. Il permet aux enfants de découvrir les mécanismes de la démocratie locale. À travers diverses actions, ces jeunes conseillers s'engagent à améliorer le quotidien des habitants, et plus particulièrement des jeunes, tout en menant des projets solidaires et citoyens.



Journée écocitoyenne



Visite de la maison d'Izieu

### UN APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL AUTOUR DES JEUX DE SOCIÉTÉ

L'un des temps forts du mandat de ce CME fut l'organisation d'un après-midi intergénérationnel consacré aux jeux de société. Cette rencontre avait pour objectif de rapprocher les générations à travers des moments de partage et de convivialité. Anciens et jeunes se sont retrouvés autour de jeux traditionnels, permettant de renforcer le lien social et de valoriser la transmission de savoirs et d'expériences entre générations. Ce type d'événement favorise la cohésion sociale et donne l'occasion aux plus jeunes de comprendre l'importance de l'entraide et du respect envers les aînés.

### UNE JOURNÉE ÉCOCITOYENNE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les jeunes conseillers ne sont pas restés passifs face aux défis environnementaux. Conscients des enjeux liés à la préservation de leur cadre de vie, ils ont organisé une

journée de ramassage des déchets dans les espaces de jeux de la commune. Cette initiative écocitoyenne visait à sensibiliser leurs camarades ainsi que les adultes, à l'importance de maintenir un environnement propre et agréable pour tous. Munis de sacs et de gants, ils ont parcouru les terrains de jeux, retirant papiers, plastiques et autres débris laissés par les usagers. Ce geste concret montre que même les plus jeunes peuvent jouer un rôle actif dans la protection de la planète.

### RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU SOUVENIR FRANÇAIS DE LA LOIRE

Lors de leurs réunions, les jeunes élus ont eu l'opportunité de rencontrer la déléguée générale du Souvenir français de la Loire. Ce fut l'occasion de découvrir l'histoire locale et de prendre conscience de l'importance du devoir de mémoire. Cette sensibilisation à l'histoire et au patrimoine est essentielle pour former des citoyens éclairés, conscients des sacrifices du passé.

### VISITE DE LA MAISON D'IZIEU : UN MOMENT FORT DE CLÔTURE DU MANDAT

Pour marquer la fin de leur mandat, le CME a organisé une visite à la maison d'Izieu, un lieu de mémoire dédié aux enfants juifs réfugiés qui y furent cachés pendant la Seconde Guerre mondiale avant d'être déportés. Cette visite, particulièrement émouvante, a permis aux jeunes conseillers de se plonger dans une page sombre de l'Histoire, tout en les sensibilisant à l'importance de la tolérance, du respect des différences et de la lutte contre les discriminations. Ils ont pu réfléchir sur les valeurs de paix et de solidarité qui doivent animer chaque citoyen, quel que soit son âge.



**Marianne Deliaval**  
Adjointe jeunesse/loisirs  
Éducation et citoyenneté



**Nicolas Laurenson**  
Conseiller municipal délégué  
aux NTIC et à l'éclairage public

# L'ESSENTIEL DU CONSEIL MUNICIPAL

## AFFAIRES SOCIALES & ÉDUCATIVES

### ÉDUCATION & CITOYENNETÉ

#### La vie scolaire

- ▶ L'organisation du temps scolaire donnant satisfaction sur les plans pédagogique et éducatif, le conseil municipal a décidé de maintenir la semaine scolaire sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h45 à 16h45 (CM 20.03.2024).
- ▶ Le coût d'un élève de l'enseignement public pour 2023 a été fixé à 629 € (CM 15.05.2024).

#### Le restaurant scolaire

- ▶ Des modifications ont été apportées au nouveau règlement de fonctionnement du restaurant scolaire afin d'actualiser les modalités d'inscription et l'organisation du service (self participatif - tri des déchets alimentaires). Une charte de la pause méridienne a été annexée à ce règlement. Cette charte est un outil de référence qui permet à chacun de comprendre le fonctionnement du temps méridien, ainsi que les intentions éducatives liées aux besoins des enfants (CM 19.06.2024).
- ▶ Une demande de fonds de concours a été sollicitée, à hauteur de 1351,50 € auprès de Saint-Étienne Métropole, pour une restauration collective publique locale et durable pour la mise en place d'un self participatif au sein du restaurant scolaire (CM 19.06.2024).
- ▶ La convention pluriannuelle passée avec l'État relative au dispositif de tarification sociale des cantines scolaires et permettant aux familles dont le QF se situe entre 0 et 700 de bénéficier de la tarification sociale à 1 € a été renouvelée. A été passé un « Avenant Egalim » à cette convention permettant de porter l'aide de l'État à 4 € par repas servi au lieu de 3 € (CM 19.06.2024).

## JEUNESSE & LOISIRS

### La petite enfance

- ▶ Afin que la commune puisse continuer à bénéficier des financements de ses établissements d'accueil de jeunes enfants, le conseil municipal a approuvé la signature de la convention d'objectifs et de financement entre la commune et la Caisse d'allocations familiales de la Loire pour la microcrèche. Cette convention est conclue pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025 (CM 07.02.2024).
- ▶ Une convention de partenariat a été passée entre le HBCRSG et la commune pour organiser des séances découvertes axées sur le baby hand afin de sensibiliser les enfants et leurs parents au bien-être que procure la pratique du sport (CM 20.03.2024).
- ▶ Une convention a été passée avec le Lycée Saint-Michel pour une animation au sein du pôle petite enfance autour de la communication gestuelle et de la langue des signes (CM 15.05.2024).
- ▶ Une convention a été passée avec la compagnie « La Fermeuh Buissonnière » pour l'intervention d'une ferme pédagogique au sein du pôle petite enfance le 5 juillet 2024 (CM 19.06.2024).

## AFFAIRES GÉNÉRALES & FINANCIÈRES

### La vie financière : l'adoption des budgets

- ▶ Après l'exposé des orientations générales du budget lors de la présentation du DOB et du rapport développement durable 2024 (CM 07.02.2024), ont été approuvés les comptes financiers uniques 2023, et les budgets primitifs 2024 de la commune, du restaurant scolaire, des enseignements artistiques, de l'aménagement de la zone du Tissot (CM 20.03.2024).

- ▶ Autorisation spéciale a été donnée au maire pour lancer une démarche auprès des banques dans le cadre du recours à l'emprunt exceptionnel de 2024. Le maire a été autorisé à prendre tout contact utile en vue de l'élaboration d'un plan de financement (emprunt à court terme allant de 2 à 2,5 millions d'euros et emprunt à long terme allant de 4,5 à 5 millions d'euros) (CM 20.03.2024).
- ▶ Afin de financer ses chantiers d'envergure, la commune a mobilisé le plan de relance métropolitain à hauteur de 3 millions d'euros. Pour financer ces projets qui représentent un montant global de 14 millions d'euros au budget 2024, la commune doit recourir à l'emprunt. L'autorisation du conseil municipal a été sollicitée pour placer ces fonds si les appels de fonds des travaux prenaient du retard par rapport à l'échéancier prévisionnel (CM 19.06.2024).
- ▶ A été approuvée la clôture des crédits de paiement de l'autorisation de programme pour l'opération « Construction du restaurant scolaire et restructuration de locaux » (montant AP : 4 993 510 €) (CM 20.03.2024).
- ▶ A été approuvée la modification de l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour l'opération « Démolition et reconstruction d'une tribune boulodrome au complexe sportif Étienne Berger » (montant CP : 5 815 000 €) (CM 20.03.2024).
- ▶ A été approuvée l'adoption de l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour l'opération « Rénovation et extension de l'espace Pinatel » (2 610 000 €) (CM 20.03.2024).
- ▶ A été approuvée l'adoption de l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour l'opération « Requalification des préaux, espaces extérieurs de l'école publique Pasteur et espaces publics attenants » (2 400 000 €) (CM 20.03.2024).



► Afin d'assurer le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget, les taux des impôts locaux ont été fixés comme suit : TFPB : 43,30 % ; TFPNB : 41,71 % ; TH sur les résidences secondaires : 15,79 % ; TH sur les logements vacants : 15,79 % . (CM 20.03.2024).

► Le conseil municipal a approuvé l'exonération de la taxe d'habitation pour des locaux meublés non affectés à l'habitation principale détenus par des associations dès 2024 (CM 20.03.2024).

► Dans la mesure où le niveau de fonds documentaires exigé pour une médiathèque municipale nécessite d'accroître le nombre et le type d'ouvrages, et de poursuivre la politique d'acquisition engagée depuis son ouverture, le conseil municipal a approuvé l'engagement et le paiement pour 20 000 € TTC de dépenses, en section d'investissement, au titre du fonds documentaire (CM 20.03.2024).

### Soutien au commerce local

► Le conseil municipal a décidé de modifier, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les tarifs de la TLPE dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année, soit 4,8 % pour 2024 (CM 19.06.2024).

## AFFAIRES DOMANIALES & ENVIRONNEMENTALES

### URBANISME & AMÉNAGEMENT : DES CHANTIERS D'ENVERGURE

#### Rénovation de l'espace d'accueil et de la salle du conseil municipal

► Une demande de dotation d'équipements des territoires ruraux 2024 (DETR) a été sollicitée auprès de l'État pour le financement de la rénovation de l'espace d'accueil et de la salle du conseil municipal de la mairie à hauteur de 170 000 €. Les travaux estimatifs ont été évalués à 575 459,88 € HT (CM 20.03.2024).

► Une demande de fonds de concours design a été sollicitée auprès de Saint-Étienne Métropole pour financer une partie de l'opération de modernisation du hall d'accueil et de la salle du conseil municipal, à hauteur de 10 000 €. Les études, travaux et acquisitions intégrant une démarche design sont estimés à 137 975 € HT (CM 15.04.2024).

### Construction d'un boudrome et d'une tribune au sein du complexe sportif

► Une demande de dotation d'équipements des territoires ruraux 2024 (DETR) a été sollicitée auprès de l'État pour le financement de la tranche 2 des travaux de démolition et de la construction de la tribune-boudrome, à hauteur de 360 000 €. Les travaux estimatifs ont été évalués à 4 821 778,25 € HT (CM 20.03.2024).

### Requalification des préaux de l'école publique Pasteur

► Une demande de dotation Fonds Vert 2024 a été sollicitée auprès de l'État pour le financement du projet « Requalification des préaux de l'école publique Pasteur » à hauteur de 630 000 €. Les travaux estimatifs ont été évalués à 2 079 194,45 € HT (CM 20.03.2024).

## VOIES & RÉSEAUX

### Rénovation du parc d'éclairage public

► Délégation de compétence a été accordée au SIEL pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de déplacement de mâts et réseaux d'éclairage public devant le groupe scolaire Pasteur (montant des travaux : 17 035 € HT) (CM 15.05.2024).

### Inscription dans une démarche écocitoyenne

► Le conseil municipal a approuvé le projet de carte communale des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC). Deux zones pressenties comme ayant la capacité d'accueillir de tels projets ont été identifiées : la future tribune-boudrome, les parkings et les bâtiments à toit plat de la zone d'activités du Tissot (CM 07.02.2024).

## ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

### La présentation du rapport développement durable

► Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport développement durable 2024 qui se décline autour de cinq orientations stratégiques : s'appuyer sur un service public innovant et exemplaire ; lutter contre le réchauffement climatique et préserver la biodiversité, les milieux,

le cadre de vie ; contribuer au bien-être des habitants ; favoriser la cohésion sociale et la solidarité sur le territoire ; sensibiliser les acteurs du territoire au développement durable (CM 07.02.2024).

### Lutte contre les déchets abandonnés diffus

► Une convention de groupement a été passée avec Saint-Étienne Métropole pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus (CM 15.05.2024).

## SOLIDARITÉ & HABITAT

► Le conseil municipal a approuvé la mise en place de conventions de réservation de logements en flux avec les bailleurs sociaux (Alliade Habitat, Bâtir et Loger, Habitat & Métropole, Le Toit Forézien). Cette dernière vise à apporter plus de souplesse et de fluidité dans la gestion des attributions de logement dans le parc social lerptien (CM 20.03.2024).

## AFFAIRES CULTURELLES & SPORTIVES

### ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

#### Poursuite du soutien à la vie associative

► Mise en place d'un pacte associatif exclusif selon une catégorisation des associations.

► Plus de 105 000€ de subventions ont été attribuées aux associations lerptiennes (CM 20.03.2024, 15.05.2024 et 19.06.2024).

## CULTURE

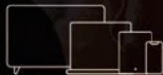
### Un partenariat avec le département de la Loire

► Dans le cadre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques en faveur de la musique, de la danse et de l'art dramatique, une convention partenariale a été approuvée entre l'École municipale d'enseignements artistiques, la commune et le département de la Loire (CM 15.05.2024).

### Un partenariat avec le Musée d'art moderne

► A été approuvée une convention de partenariat entre la commune et le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole à l'occasion du projet « Sept merveilles du MAMC+ » (CM 07.02.2024).

# LA GÉOGRAPHIE SELON TL7



Regardez en direct  
ou à la demande sur [tl7.fr](http://tl7.fr)

TNT  
31

FREE  
933

ORANGE  
384

SFR  
478

BOUYGUES  
314

## CARROT

### Votre Carrossier

*Avec Carrot, gardez le sourire !*

[www.carrot.fr](http://www.carrot.fr)

**TOUTES MARQUES - TOUTES ASSURANCES  
VÉHICULES DE PRET GRATUIT**



**EN CAS DE CHOC**  
**RÉPARATION RAPIDE**

**04 77 93 93 93**



Sortie 13  
A72

27 rue Gustave Delory  
**ST ETIENNE**

## CHRONIQUES LERPTIENNES

### TOUS NOS REMERCIEMENTS

aux annonceurs publicitaires  
qui ont contribué  
à la réalisation  
de ce bulletin municipal.



### VOTRE SUPPORT DE COMMUNICATION

ARTISANS, COMMERÇANTS, INDUSTRIELS,  
Si vous êtes intéressés par une insertion publicitaire,  
MERCI de contacter :

Isabelle SERRE - Ville de Saint-Genest-Lerpt  
Tél. : 04 77 50 57 33 - [communication@villesgl.fr](mailto:communication@villesgl.fr)

**Les membres de la liste « Ensemble, unis pour Saint-Genest-Lerpt » ont toujours soutenu la volonté affichée par la municipalité d'œuvrer dans la proximité et avec un accompagnement humain auprès de tous les services publics.**

Plus qu'une volonté affichée, cela s'est traduit récemment et très concrètement par des dispositions pratiques prises en direction de nos concitoyens :

- Délivrance en mairie des cartes d'identité et passeports
- Installation d'une borne interactive dématérialisée dans le hall de la mairie
- Recrutement d'un médiateur informaticien pour lutter contre la fracture numérique
- Mise en place d'un service d'aides et d'écoute des personnes isolées

Ces différentes actions sont la traduction de l'engagement des élus pour donner à la proximité sa véritable dimension, en créant ou en développant les services dont nos concitoyens ont le plus besoin.

Car le service public relève d'abord et en premier lieu de la proximité, avec, à chaque fois que cela est possible, une réponse adaptée et humanisée. L'accompagnement des plus fragiles a toujours été une constante que les élus ont portée, défendue et même consolidée.

C'est avec conviction et détermination que nous continuerons à soutenir cette approche, en promouvant à chaque fois nos services publics, et en les dotant au niveau local, des moyens tant humains que financiers, pour bien fonctionner et apporter à chacun la réponse à sa sollicitation.

Ces dispositions sont notre engagement au service de la collectivité, et nous en faisons la raison même de notre mandat d'élus.

**Ensemble, unis pour Saint-Genest-Lerpt**

## UNE OREILLE POUR VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS : LE RAPPORTEUR CITOYEN

**Le rapporteur citoyen, ça vous parle ? Alors, si la trêve estivale vous a permis de décompresser au point de ne plus vous souvenir, voici un petit rappel.**

Mise en place dans notre commune depuis janvier 2021, cette initiative de la présence d'un rapporteur citoyen a été vivement souhaitée par Monsieur le Maire, afin de permettre à chaque concitoyenne et concitoyen de s'exprimer s'il le désire.

Ainsi, une personne bénévole est à votre écoute en toute neutralité, soit sur rendez-vous (en présentiel, à l'auditorium de la médiathèque), soit à distance (par courriel). Cette personne écoute vos remarques et suggestions que vous jugez utile de porter à la connaissance de la municipalité. Puis ce rapporteur citoyen transmet votre ou vos demande(s) à l'adjoint en charge de la démocratie participative, qui s'occupe ensuite de vous apporter directement une réponse (en général par mail, sinon par courrier).

La mission de rapporteur citoyen est actuellement assurée, depuis octobre 2023, par Claire-Marie Davaine, Lerptienne depuis trois ans. Ainsi, depuis une année, il a été recueilli une centaine de remarques et suggestions qui concernent des sujets très variés tels que : circulation des piétons, stationnement, containers-poubelle, travaux, circulation routière, signalétique, jeux pour enfants, habitat pour seniors, entretien des espaces verts, éclairage public, mobilier urbain, circulation des chiens, prolifération des chats errants, accès à la fibre internet, etc.

À notre connaissance, cette initiative de rapporteur citoyen est peu courante dans les communes françaises, alors... profitez-en !

 **Contact : [rapporteur.citoyen42530@gmail.com](mailto:rapporteur.citoyen42530@gmail.com)**

ÉCHANGES CULTURELS

# LE JUMELAGE : UN SERMENT IRRÉFRAGABLE

Depuis 2005, notre commune est jumelée avec une ville de Sardaigne : Palau. L'histoire du jumelage ne démarre pas en 2005. Ce sont quelques années auparavant que l'idée de signer un jumelage a germé au sein même du Conseil municipal de Saint-Genest-Lerpt.



Inauguration de la place des Peuples d'Europe par les deux maires



Signature du serment de jumelage, S. Pirreda et C. Julien



Accueil de la délégation sarde au son des cors de chasse



Renouvellement du serment de jumelage avec G. Brandano, ancien maire

## UNE RÉTROSPECTIVE À L'APPROCHE DES 20 ANS DU JUMELAGE

### UNE UNION INITIÉE PAR DES ÉCHANGES

Après plusieurs échanges avec l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe), l'année 2004 a vu l'arrivée d'une

délégation de quatre personnes en provenance de Palau ; puis début 2005 une délégation de Saint-Genest-Lerpt s'est rendue au carnaval de Palau au mois de février. Très vite les délibérations concordantes de

volonté et d'intention de jumelage ont été prises par les deux collectivités. Ainsi le jumelage était signé en septembre 2005 à Palau et en octobre 2005 à Saint-Genest-Lerpt par les maires Sebastiano Pirreda et Christian Julien.



Bannière du jumelage remise à W. Carta



L. Pisano, citoyen d'honneur de Saint-Genest-Lerpt



La préfète F. Buccio et les maires F. Pala et C. Julien



Les deux comités de jumelage au complet à Palau

## UN SYMBOLE FORT DE SOLIDARITÉ ET D'OUVERTURE

Le jumelage est une démarche particulière qui allie tout à la fois la volonté d'aller à la rencontre d'autres peuples, de partager des éléments de société, et de contribuer à édifier une Europe pacifique. La constitution d'un comité de jumelage s'est vite révélée, de part et d'autre, comme l'élément moteur des échanges à venir. À Saint-Genest-Lerpt, comme à Palau, les membres des comités de jumelage ont très vite sympathisé, et ont significativement contribué à l'amélioration des connaissances entre les deux villes en permettant des rapports de franchise et d'amitié entre ses membres.

## PLUS QUE DES VALEURS, DES MOMENTS INTENSES PARTAGÉS

Par ailleurs, des échanges plus formels, entre associations ou entre institutions, ont eu cours tout au long des dix-neuf années d'existence du jumelage. Ce qu'il est important de relever, c'est le

développement constant des relations amicales, voire de quasi-fraternité entre les différents membres des comités de jumelage. Lors du dernier déplacement à Palau, il a été frappant de remarquer avec quelle intensité les fondateurs du jumelage ont souhaité se retrouver pour célébrer les valeurs du jumelage et honorer la signature du serment. La présence de l'ancien maire Sebastiano Pirreda, accompagné du président du comité de jumelage et ancien maire aussi, Giacomo Brandano, autour de Christian Julien, maire de Saint-Genest-Lerpt, est l'illustration forte de cette volonté de marquer de manière irréfutable le sens du jumelage. La promesse a été faite de se retrouver pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, et pour lui donner une dimension appropriée aux conditions actuelles. Le rapprochement entre les peuples a été la vocation initiale de la construction européenne et doit continuer à perdurer. C'est ce que se sont promis les différents maires qui ont pris la parole lors de cette rencontre.



C. Julien, C. Grillet et P. Cuccu



F. G. Manna et C. Julien



**Christian JULIEN**  
Maire

### NAISSANCES

- JANVIER:** GIRARD Timéo  
**MARS:** RASCLE Théo  
**AVRIL:** BERTOLI Lïa - BURUIL Victoria - SCHRAG Lyia  
**MAI:** DECITRE Gabin - DECITRE Garance - BELLANCA Anna  
**JUIN:** CHAIZE Garance

### MARIAGES

- FÉVRIER:** MARTORANA Dimitry et VANDERMOUTEN Précillia  
**MARS:** FIKAS Alexandre et GAUTHIER Victoire

### DÉCÈS

- JANVIER:** CADEL Albert - BARLET née EYMARD Louise -  
 CARMIGNANI née FRANCON Hélène - ROCHEDIX née  
 ROURE Marie - BROUSSE Claudette - SURREL née  
 BREJON Francine - TAMET née CHAPON Claudette -  
 TAMET-PERRET Patrick - RANOU Gérard -  
 PATOUILLARD Claude - POCHELON Roger -  
 DESCHAMPS Thierry

### DÉCÈS (SUITE)

- FÉVRIER:** GEORJON née BERNAUD Rose - BLANCHON Claude -  
 DESCOS née PINATTON Jeannine - MONTAGNON née  
 THOUILLEUX Simone  
**MARS:** ASTIER née MARBAUD Jane - GAYTON née KELC  
 Laurence - REBAUD Jacques - DONNAT née CHEVIGNY  
 Yvonne - BOS Gabriel - JABOULAY née LAVEILLE  
 Angèle - GIOIA Angelo - BRUN née ROUX Alice  
**AVRIL:** BOUQUET Maurice - ENJOLRAS née COLOMB Marie-  
 Jeanne - GARDE née BONELLI-ROSSI Marie - BUSSY  
 née LISTRAT Andrée - SÉON Pierre - CHAMBEFORT née  
 VARENIER Marinette - GAGNAIRE née FERRATON Annie  
**MAI:** THOMAS Roger - SOUVIGNET Jean - PICHON Antoine -  
 PIFFARETTI née PALAY Huguette - VOCANSON Julien -  
 GACHET née TAHAR Khira - ACHIBANE Mokhtar -  
 SOUVIGNET née BUGNAZET Yvonne - RENAUDIER  
 Clément - PEYRIEUX née RIVORY Jacqueline  
**JUIN:** GUILLEMOT née TOME Paula - BONHOMME née LEGER  
 Marinette - CAUSSADE Daniel - LANGLOIS Michel -  
 MOUNIER née FILLÈRE Gisèle

## NUMÉROS UTILES

LA VILLE À VOTRE SERVICE

### MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX

- ▶ Service accueil population ..... 04 77 50 51 80
- ▶ Services techniques ..... 04 77 50 51 96
- ▶ Service urbanisme ..... 04 77 50 57 35
- ▶ Service aide sociale / CCAS ..... 04 77 50 51 83
- ▶ Restaurant scolaire ..... 04 77 50 51 91
- ▶ Service culture / animation ..... 04 77 50 57 30
- ▶ Secrétariat du Maire / communication ..... 04 77 50 57 33
- ▶ Location de salles ..... 04 77 50 51 91
- ▶ Police municipale ..... 06 08 37 66 49
- ▶ Service des sports ..... 06 71 27 03 67
  
- ▶ Salle Louis Richard ..... 04 77 90 16 08
- ▶ Complexe sportif Étienne Berger ..... 04 77 90 91 28
- ▶ Gymnase Elda et Fleury Grangette ..... 04 77 90 13 05
- ▶ Médiathèque l'Esperluette ..... 04 82 24 00 28
- ▶ Crèche ..... 04 77 90 98 13
- ▶ Microcrèche ..... 04 77 81 89 80
- ▶ Relais assistantes maternelles ..... 04 77 81 89 81
- ▶ Jardin d'enfants ..... 04 77 41 12 45

### NUMÉROS UTILES

- ▶ La Poste ..... 36 31
- ▶ Pôle emploi ..... 39 49
- ▶ CPAM Saint-Étienne ..... 36 46
- ▶ CAF ..... 08 10 25 42 80
- ▶ Saint-Étienne Métropole ..... 04 77 49 21 49
- ▶ Infos déchets ..... 0 800 882 735
- ▶ Centre des finances publiques ..... 04 77 01 17 17
- ▶ Service des eaux ..... 04 77 42 33 75

### NUMÉROS D'URGENCE

- ▶ SAMU ..... 15
- ▶ POMPIERS ..... 18
- ▶ POLICE ..... 17
- ▶ Appel d'urgence européen ..... 112
- ▶ Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes ..... 114
- ▶ Allo enfance ..... 119
- ▶ Centre antipoison Lyon ..... 04 72 11 69 11
- ▶ CHU Saint-Étienne ..... 04 77 82 80 00
- ▶ Urgence vétérinaire ..... 04 77 49 09 08

### MES SERVICES CONNECTÉS

Suivez l'actualité de la Commune en temps réel sur le web et les réseaux



www.villesgl.fr



illiwap@42530



facebook@42530SGL

**FAR NĚR**  
1999

MAISONS FARINĚR, BIEN PLUS QU'UNE BAGUETTE !



SAINT-ÉTIENNE  
LE ROND-POINT  
04 77 46 79 35

ANDRĚZIEUX-BOUTHĚON  
Rond-point du Leclerc  
04 77 79 10 75

L'ĚTRAT  
Les Ollières  
04 77 74 86 21

SAINT-GENEST-LERPT  
Rond-point de la Verchère  
04 77 90 25 75

Retrouvez-nous sur [www.fariner.fr](http://www.fariner.fr) et suivez-nous sur

*CPS à votre service*



**CONCEVOIR**  
avec vos envies



**PROTĚGER**  
selon vos besoins



**SĚCURISER**  
vos biens



19 boulevard de l'Industrie  
42 170 Saint-Just-Saint-Rambert

**Tél. 04 77 53 86 16**

[www.cps-sas.com](http://www.cps-sas.com)

**AUTO  
CONTROLE** 65€  
St GENEST

CONTRÔLE TECHNIQUE  
AUTOMOBILE TOUS VĚHICULES

Zone artisanale du Puits du CrĚt  
42530 SAINT-GENEST-LERPT

**04 77 90 14 26**

[www.autocontrolesgl.fr](http://www.autocontrolesgl.fr)



Maçonnerie  
Gěnie Civil  
Prěfabrication  
Běton Armě  
Rěnovation



Běton prět Ā l'emploi



Bloc de běton emboitable



43120 Monistrol-sur-Loire  
04 71 61 70 20  
[socobat.monistrol@socobat.com](mailto:socobat.monistrol@socobat.com)



**4€\***  
**ça fait  
plaisir !**



**ZA du Tissot,  
42530 Saint-Genest-Lerpt**

**Oélie**  
L'eau de Saint-Étienne Métropole

Téléchargez l'appli Oélie Saur & Moi

**L'eau de Saint-Étienne Métropole**

Rendez-vous sur [www.oelie-eau.fr](http://www.oelie-eau.fr)

**SÉM**  
SAINT-ÉTIENNE  
la métropole

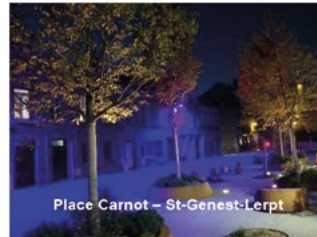
**Oélie** Saur  
L'eau de Saint-Étienne Métropole

LA GIMOND, SAINT-HEAND, L'ÉTRAT, LA TOUR EN JAREZ, VILLARS, SAINT-GENEST-LERPT, SAINT-ÉTIENNE, SAINT-JEAN-BONNEFONDS, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ, LA TALAUDIÈRE, SORBIERS, FONTANES, ROCHE LA MOLIERE

## EXPERCITÉ

Au travers de sa marque EXPERCITÉ  
Eiffage Énergie Systèmes couvre l'ensemble des besoins liés au confort de vie des habitants et répond aux enjeux écologiques de mobilité et de sécurité des villes.

- Vidéo-protection
- Éclairage public
- Mise en lumière
- Hypervision
- Bornes de recharge
- Signalisation tricolore
- Réseaux BT et MT
- T.H.D. – T.B.D.



### Agence Infra Loire Auvergne

11, boulevard Grüner - 42230 Roche la Molière  
18, rue des roseaux verts – 42600 Montbrison  
T. +33 (0)4 77 43 21 43 – [loireforez.rlm.energie@eiffage.com](mailto:loireforez.rlm.energie@eiffage.com)  
[www.eiffageenergiesystemes.com](http://www.eiffageenergiesystemes.com)



L'ATELIER DE  
optique



**- 50 %**

SUR VOTRE 2E MONTURE OPTIQUE\*

2 rue Gambetta  
42530 St-Genest-Lerpt

**04 77 90 18 21**

• Voir conditions en magasin